

GREFFE DU TRIBUNAL
DE COMMERCE
DE VILLEFRANCHE-TARARE

DATE : 27/07/01
N° DE DEPOT : 1298
RCS VILLEF-TARARE: 775 644 867
N° DE GESTION: 57 B 00003

BORDEREAU INPI - DEPOT D'ACTES DE SOCIETE

-----Nom et adresse de la Société -----
CEPOVETT SA

**150 BEAUJEU (ANCIENNE RTE D
69400 GLEIZE**

Nous soussigné greffier du Tribunal de Commerce de VILLEFRANCHE-TARARE avons déposé à la date ci-dessus au rang de nos minute

Une pièce

concernant la Société désignée ci-dessus et dont l'objet est le suivant:

Assemblée réctification affection résultat

5733

1294

158

CEPOVETT S.A.

Société anonyme
Au capital de 21.903.200 Francs
Siège social : 150 ancienne route de Beaujeu
69400 GLEIZE
775.644.867 RCS VILLEFRANCHE-TARARE
SIRET : 775.644.867.001.00

**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
Réunie EXTRAORDINAIREMENT
LE 21 DECEMBRE 2000**

L'an deux mille,
Et le vingt et un décembre, à 11 heures,

Les Actionnaires se sont réunis Extraordinairement en Assemblée Générale Ordinaire, au siège social, sur convocation faite par le Conseil d'Administration par lettre adressée à tous les Actionnaires.

Il a été établi une feuille de présence qui a été émargée par chaque membre de l'Assemblée en entrant en séance.

L'Assemblée est présidée par Monsieur Michel SANDJIAN, Président du Conseil d'Administration.

Monsieur Sétrak SANDJIAN et Monsieur Daniel SANDJIAN, les deux actionnaires présents et acceptants, représentant après Monsieur le Président le plus grand nombre d'actions sont appelés comme Scrutateurs.

Monsieur Nicolas SANDJIAN est désigné comme secrétaire.

La feuille de présence, certifiée sincère et véritable par les membres du bureau ainsi constitué, permet de constater que les Actionnaires présents possèdent ou représentent 54.658 actions sur les 54.758 composant le capital social.

En conséquence, le quorum étant atteint, l'Assemblée est déclarée régulièrement constituée.

Monsieur le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des Actionnaires :

- la feuille de présence de l'Assemblée,
- le rapport du Conseil d'Administration.

.../...

Puis Monsieur le Président déclare que la liste des Actionnaires, ainsi que tous les documents, rapport, projet de résolution concernant la présente Assemblée ont été tenus à la disposition des Actionnaires, au siège social, pendant les quinze jours qui ont précédé la réunion.

Monsieur le Président rappelle ensuite que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rectification de l'affectation du résultat décidée par l'Assemblée Générale Ordinaire du 10 mai 2000,

- Questions diverses.

Enfin, Monsieur le Président déclare la discussion ouverte.

Diverses observations sont échangées, et personne ne demandant plus la parole, Monsieur le Président met aux voix la résolution suivante :

RESOLUTION UNIQUE

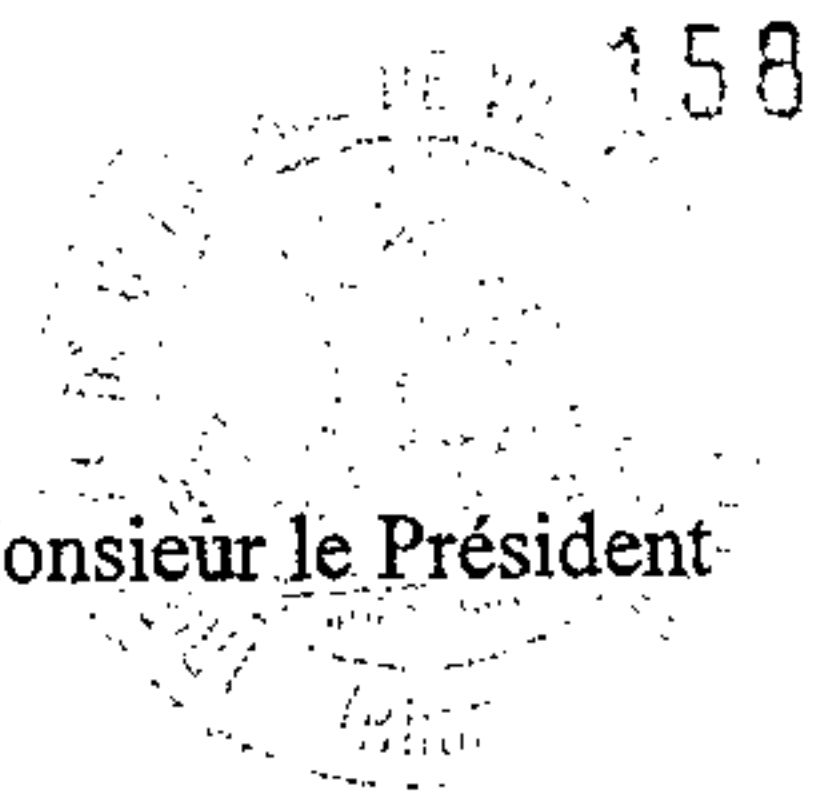
L'Assemblée Générale, sur la proposition du Conseil d'Administration, décide de rectifier comme suit l'affectation du résultat décidée par l'Assemblée Générale Ordinaire du 10 mai 2000 :

• A la "Réserve légale" pour lui permettre d'atteindre le dixième du capital social, la somme de	256.861,10 Francs
• A la "Réserve spéciale des plus-values à long terme" la somme de	1.695.253,00 Francs
• Dividendes	2.299.836,00 Francs
• Et le solde, soit à la "Réserve ordinaire"	2.340.956,61 Francs -----
TOTAL égal au bénéfice	<u>6.592.906,71 Francs</u>

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

ooOoo

.../...



L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, Monsieur le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal, qui a été signé par les membres du bureau après lecture.

Le Président

A handwritten signature in black ink, consisting of a series of loops and a long horizontal stroke at the bottom.

Les Scrutateurs

A handwritten signature in black ink, featuring a large, stylized 'A' shape with a vertical line extending upwards and a horizontal line at the bottom.

Le Secrétaire

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, circular loop with a vertical line extending downwards from the bottom.